

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 8 (1879)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous faisons aussi les vœux les plus sincères pour que vous soyez encore pendant de longues années au poste qui vous est confié et qu'après avoir passé votre vie à faire le bien, Dieu vous accorde la juste récompense qu'il promet à ses fidèles serviteurs.

LA PREMIÈRE ÉCOLE DES FILLES.



CHRONIQUE

20 novembre 1878.

Les instituteurs de la Gruyère ont eu leur conférence officielle le 31 octobre.

Après une courte allocution de M. l'Inspecteur et l'audition du protocole, on passe à la lecture de sept rapports suivie de leur critique écrite et orale sur la question suivante : *L'instituteur dans ses rapports avec ses supérieurs, avec les parents de ses élèves et avec ses collègues.* On trouve que cette question donne dans le vague. En effet, appartient-il à l'instituteur de rappeler à son confrère les devoirs qu'il a à remplir envers ses supérieurs, surtout lorsque ces supérieurs sont présents ? Néanmoins de fort bonnes choses ont été dites particulièrement sur les relations des instituteurs entre eux. Je n'essaierai pas de résumer ces différents travaux. MM. les Instituteurs peuvent consulter sur ce sujet l'excellent ouvrage de Charbonneau qui donne à peu près tous les renseignements désirables. Il est un point cependant qu'on ne peut passer sous silence : les relations des instituteurs entre eux. Elles ne sont point ce qu'elles devraient être. On ne trouve pas chez nous cette franche cordialité qui resserre les cœurs et retrempe les courages. La rareté des conférences en est certainement la cause principale. Signaler la cause, c'est indiquer le remède.

Vient ensuite un tour de préconsultation sur les deux questions mises à l'étude par le comité de la Société pédagogique. Ces thèses prêtent à la discussion. Or, le temps dont on dispose n'est que de 3 heures au maximum, ce qui permet juste d'effleurer toutes les questions sans grands profits pour personne.

Dans les cantons voisins, la conférence nomme un rapporteur par question ; dans la Suisse allemande, on y ^{adjoind} ajoute un *correferent* ou contre-rapporteur. De cette manière on n'est pas exposé à entendre la lecture de quinze compositions (ce serait le cas pour la Gruyère si chacun travaillait) exprimant les mêmes idées sous une forme différente. Des travaux libres, tels que récitations, chants, lectures et surtout des leçons sur les différentes branches du programme remplissent la seconde partie de la séance. Un résultat bien plus pratique en est la conséquence : le maître remporte chaque fois un procédé nouveau pour lui ou une méthode perfectionnée qu'il introduira avec avantage dans son école. Ainsi

l'expérience de tous mise à la disposition de chacun devient une source à laquelle chacun peut puiser, les forts comme les faibles.

Et dans toute société, il existe des membres honoraires ou auxiliaires. Bien qu'une conférence d'instituteurs ne soit pas une société publique, il est d'usage, où les circonstances s'y prêtent, d'inviter aux séances les personnes qui s'occupent de l'enseignement d'une manière spéciale. Sur un terrain où il ne doit point y avoir de rivalités ni de jalousie, il n'y a pas de trop de toutes les intelligences, de tous les dévouements pour lutter contre la routine et pour travailler au relèvement de nos écoles. Notre section ne compte point de membres auxiliaires dans son sein. C'est fâcheux, d'autant plus que nous avons dans la Gruyère des hommes très-compétents dans les matières pédagogiques. Il faut espérer que ces personnes dont la présence nous serait si sympathique seront invitées à assister à nos séances. C'est le vœu d'un grand nombre d'instituteurs.

Et de notre bibliothèque, on n'en parle plus ? Elle doit cependant être dans une situation florissante, vu le subside alloué par l'Etat et les nombreuses amendes payées par les instituteurs qui n'assistent pas aux conférences ou qui ne font pas les travaux prescrits. Il me semble que des renseignements sur cette institution pourraient faire l'objet de quelques communications dans nos réunions, consistant pour le bibliothécaire dans l'énumération des ouvrages nouveaux et qui ne se trouvent pas sur le catalogue (s'il en existe un), et pour les lecteurs en comptes-rendus des ouvrages lus. Connue du public, notre bibliothèque ne manquerait pas de s'enrichir de dons faits par nos auteurs fribourgeois ou par des amis de l'instruction.

Agréez, etc.

ALEX. FRANCEY.

CHRONIQUE VALAISANNE

Tractandas des conférences d'instituteurs pour l'année 1878-79

SUJET DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE

Quels sont les moyens à employer pour combattre dans la jeunesse ce penchant de destruction qui s'exerce sur les animaux ou de toute autre manière ?

SUJET DE LA SECONDE CONFÉRENCE

Ne fait-on pas, dans nos écoles, une trop large part aux exercices de mémoire et, dans l'affirmative, ne pourrait-on pas pour certaines matières, remplacer l'emploi des manuels par l'enseignement oral ?
